

## FORMATION/QUALIFICATION

► **Mardi 22 mars 2011 de 9h à 17h**



### Le Droit au logement opposable (DALO)



**B**ien que le droit au logement soit inscrit dans la loi depuis plus de 20 ans, on estime qu'environ 3 millions de personnes souffrent actuellement de « mal logement » voire d'absence de logement. C'est à la suite de la mobilisation autour des campements de sans abris installés sous l'impulsion de l'association « les enfants de Don Quichotte » durant l'hiver 2006, que l'opposabilité du droit au logement a acquis un fondement juridique : la loi du 5 mars 2007 vise à garantir le droit à un logement à toute personne qui, résidant en France de façon stable et régulière, n'est pas en mesure d'accéder à un logement décent ou de s'y maintenir. La loi « DALO » désigne ainsi l'État comme le garant du droit au logement.

S'il y a un large accord sur les principes généraux de la loi, sa mise en œuvre suscite un certain nombre d'interrogations. La mobilisation du seul contingent préfectoral pour assurer le relogement des ménages prioritaires risque par exemple d'accentuer la spécialisation des quartiers et des villes qui ont supporté la construction du parc locatif social, alors que par ailleurs les politiques publiques tentent depuis plus de 20 ans de promouvoir une plus grande mixité sociale sur ces mêmes territoires.

**Cette formation permettra de s'interroger sur la portée réelle de la loi et son impact sur le droit et l'accès au logement. Elle a aussi pour objectif de présenter les démarches à entreprendre pour exercer le droit au logement opposable.**

#### OBJECTIFS

- Mesurer l'impact du droit au logement opposable
- Maîtriser le cadre légal et réglementaire issu de la loi
- Mettre en œuvre le droit au logement opposable

#### AXES DE TRAVAIL

- Historique des politiques du logement
- La situation du logement : état des lieux et enjeux
- Cadre légal et réglementaire issu de la loi
- Mise en œuvre : le recours amiable et le recours contentieux
- Mesures d'accompagnement et limites de la loi DALO


#### MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques, échanges et analyse de pratiques

#### PUBLICS CONCERNÉS

Professionnels de la politique de la Ville, agents des collectivités locales, agents de l'État, élus locaux, responsables associatifs ...

#### INTERVENANTS

- **Maria PÉAN** et **Christian MEUNIER**, Direction de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Essonne 
- **Bernard de KORSAK**, Président de la Commission DALO en Essonne

#### DATE

Mardi 22 mars 2011  
de 9h à 17h

#### LIEU

Centre de Ressources Politique  
de la Ville en Essonne  
Maison Départementale  
de l'Habitat - 3<sup>e</sup> étage  
1 Bd de l'Ecoute-S'il-Plcut  
91000 EVRY

#### PARTICIPATION GRATUITE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE :  
- remplir la fiche jointe.